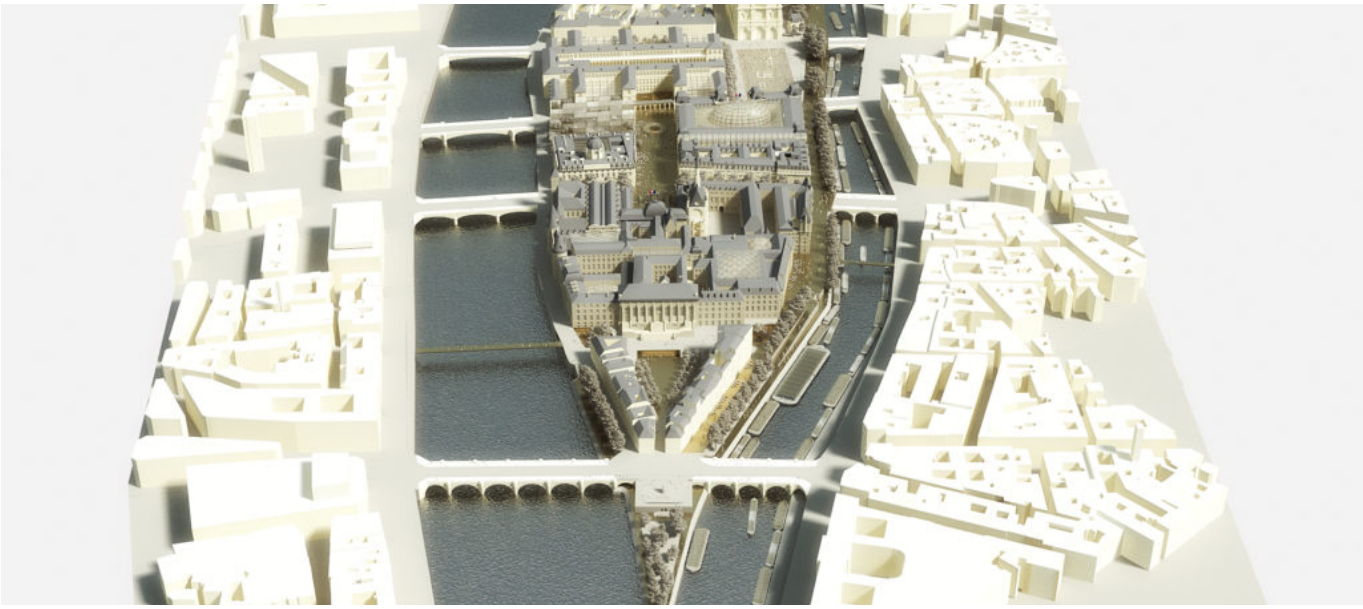
il giornale dell'ARCHITETTURA.com
MAGAZINE LIBERO E INDIPENDENTE SULLE CULTURE DEL PROGETTO E DELLA CITTÀ



Quel avenir pour l'Ile de la Cité à Paris ?

Vue d'ensemble cìte Ouest - La proue de l'Ile © Dominique Perrault Architecture DPA-ADAGP

PARIS. La consultation interactive proposée dans le cadre de l'exposition"Mission Île de la Cité – Le cœur du cœur" à la Conciergerie jusqu'au 2 mai 2017 permet aux amoureux de la Seine, de Notre-Dame et de la Sainte Chapelle de donner leur avis sur l'avenir cette île, antique berceau de Lutèce, ancêtre de la ville de Paris. Elle rend compte des travaux de la mission confiée en 2015 par le Président de la République, François Hollande à Philippe Bélaval, président du Centre des monuments nationaux (CMN) et à l'architecte Dominique Perrault. Pour envisager l'avenir de cette «Île-Monument», à l'horizon des vingt-cinq prochaines années, leur rapport remis en décembre débouche sur un projet urbain évolutif en 35 propositions.
La superficie de cette île fréquentée chaque année par des millions de touristes est d'environ 22,5 hectares, mais sa population se limite à 1 168 habitants. Entre le Palais de Justice, le mythique Quai des Orfèvres, siège de la police Judiciaire et les deux enclaves de l'Hôtel Dieu et du grand quadrilatère de la Préfecture de Police, plusieurs grandes institutions se partagent ce territoire.

il giornale dell'ARCHITETTURA.com
MAGAZINE LIBERO E INDIPENDENTE SULLE CULTURE DEL PROGETTO E DELLA CITTÀ

100 000 mètres carrés de foncier disponible au cœur de Paris

«*L 'Ile de la Cité témoigne de plus d'un millénaire d'urbanisation organique visant à lutter contre le Seine, au point de rompre son rapport à la géographie*», dit Philippe Bélaval. «*Elle a aussi connu une mutation violente, quand Napoléon III et le Baron Haussmann ont mis en place au XIX è siècle, sous couvert d'urbanisme hygiéniste, un plan de contrôle de l'espace public par l'administration au détriment d'une appropriation par les citoyens. Aujourd'hui, de grandes places vides révèlent une île désertée par les Parisiens, où de nobles façades masquent la relation paradoxale d'une administration publique avec son bâti, qui est à la fois source de son inconfort et de sa fierté*». Evoquant les aménagements réalisés sur l'Ile des musées à Berlin, il considère essentiel de «*montrer au monde que la France sait aussi prendre à bras de corps une réflexion sur ce lieu sensible. Cœur de Paris et cœur de la métropole du Grand Paris, elle n'a pas fait l'objet d'un projet d'aménagement global porté par les pouvoirs publics depuis les grands travaux du Baron Haussmann qui ont bouleversé notre perception avec la circulation Nord-Sud qui la traverse et une visite des lieux montre l'ampleur des espaces non utilisés».* Associant à des problématiques de conservation et de préservation des sujets métropolitains contemporains, cette étude prospective remet en perspective l'histoire et la géographie de ce site inscrit au patrimoine mondial de L'UNESCO pour révéler ses potentialités. Elle vient à point nommé en regard d'autres évolutions en cours dans le centre de Paris (Samaritaine, Poste du Louvre, transformation de la Bourse du Commerce au profit de la Fondation Pinault). Sur l'île même, le départ du Tribunal de Grande Instance vers le bel édifice de Renzo Piano Building Workshop dans le quartier des Batignolles approche, tout comme celui de la Police Judiciaire et la reconfiguration des emprises de l'Hôpital de l'Hôtel Dieu se profile. Au croisement des enjeux politiques, économiques, urbains, architecturaux, culturels, touristiques et environnementaux, les 35 propositions ont vocation à nourrir un réflexion globale en associant toutes les parties prenantes publiques et privées et notamment les grandes administrations présentes sur le site. Outre la reconquête des berges de la Seine, il est préconisé de couvrir certaines des cours des grandes entités monumentales par des verrières ou coupoles – dispositif qui a fait ses preuves lors de l'opération du Grand Louvre – et de créer de grandes places, sur le modèle des «piazza» italiennes. « Tout en maintenant la cohérence architecturale de l'ensemble, nous avons voulu révéler les possibilités de cette île en investissant ses espaces cachés, ses cours intérieures, ses passages et ses sous-sols pour densifier un lieu finalement où le foncier disponible est estimé à plus de 100 000 mètres carrés », précise Dominique Perrault.

Renouer les liens entre l'île et la Seine

Les grandes lignes du projet consistent donc à faire de l'île «un vrai quarter» , à valoriser sa traversée longitudinale de l'île et à appréhender le site îlot par îlot pour créer de nouveaux aménagements, densifier les parties vides et les espaces publics en réinstaurant des porosités dans les grands îlots administratifs et hospitalier pour redonner une fluidité aux parcours piétonniers, aux espaces publics et aux circulations et à mieux relier les diverses entités au réseau des transports en commun. La mutation du marché aux fleurs en une grande serre abritant aussi d'autres activités en lien avec le métro est aussi envisagée.
Tout en laissant accessible aux véhicules le grand axe central du boulevard du palais, il est proposé d'enjamber la Seine par deux passerelles piétonnes à l'ouest de l'Île, de créer un débarcadère pour accéder par bateau au parvis de Notre-Dame et de revoir toute la circulation en réservant la rive droite aux automobiles, à la logistique et aux livraisons et la rive sud à une promenade piétonne débouchant sur une place à la pointe amont de l'île, des activités sportives et de loisirs installées sur des plateformes flottantes prenant place sur la Seine.
Entre le palais de Justice à l'Hôtel-Dieu, une autre vaste place est prévue, de même qu'une galerie souterraine pour en relier les institutions qui l'encadrent. Quant au parvis de la cathédrale, il est préconisé d'en faire une esplanade dont le sol de verre dévoilerait la crypte archéologique, des équipements nécessaires à l'accueil des flux de touristes occupant le sous-sol.
Autre enjeu majeur : valoriser l'ensemble Sainte-Chapelle-Conciergerie en récréant des liens entre les deux monuments et en remodelant les accès à vocation touristique par le boulevard du Palais. Ceci fait d'autant plus sens que l'entrée principale du Palais de justice serait reportée vers la place Dauphine, là même où était prévue son entrée d'origine.
Hormis la halle de verre évoquée pour le marché aux Fleurs, aucun équipement neuf n'est à proprement parlé envisagé, mais les places, l'aménagement des cours couvertes et des espaces souterrains voués à relier les bâtiments entre eux et à moderniser leur fonctionnement seront autant de morceaux de choix pour l'organisation de concours d'architecture. Pour garantir l'attractivité de l'Ile, ramener des habitants et une mixité fonctionnelle, le duo des concepteurs mise aussi sur la privatisation d'un certain nombre d'espaces pour créer des logements et des commerces. Phlippe Bélaval et Dominique Perrault ont ainsi évoqué des

boutiques en rez-de-chaussée des pavillons de l'Hôtel-Dieu face au parvis de Notre-Dame ou face à la Seine, au-rez-de-chaussée sud du quadrilatère de la Préfecture de police. Cette dernière tient à conserver ses emprises du Quai des Orfèvres. Au Palais du Justice, où d'autres entités judiciaires et le musée du Barreau profiteront sans doute d'une partie des surfaces libérées par le TGI.

L'enceinte de Hôtel Dieu où un programme mixte est depuis longtemps à l'étude serait réouvert à la vie urbaine. Les cours couverte et l'extension en sous-sol permettant de moderniser le pôle hospitalier.

Si la piétonisation des quais Sud est réalisable à court terme, le calendrier qui retient l'horizon 2024 pour la grande place reliant le Palais de Justice à l'Hôtel-Dieu et 2040 pour une plus grande ouverture au public de toutes les forteresses institutionnelles est plus aléatoire. Le budget nécessaire à la réalisation de ces grands travaux n'ayant pas été pris en compte par l'actuel gouvernement, cette vision fait à ce stade figure d'utopie urbaine. Si l'on ignore ce qu'il adviendra de cette étude après l'issue incertaine de l'élection présidentielle du mois de mai et les législatives qui suivront, l'éventuelle attribution à Paris des jeux Olympiques de 2024 à l'automne prochain qui est souhaitée par Anne Hidalgo, la maire de la ville, pourrait donner un coup d'accélération au projet.

Fondée sur un état des lieux et la recollection de plans et d'informations jusqu'alors dispersés dans les différentes entités, cette étude a pour premier mérite d'ouvrir le débat sur la valorisation des grandes emprises foncières de l'Ile à travers la mutation partielle du patrimoine investi par les grandes institutions. La démarche mise aussi sur la force d'un projet global pour franchir les multiples obstacles techniques, juridiques, et financiers propre à ce type de projet. Si en dehors de la grande halle du marché aux fleurs, aucun bâtiment neuf n'est à priori prévu, les espaces publics, la couverture des cours, les restructurations et les extensions vouées à l'accueil de nouveaux programmes seront autant de morceaux de choix pour des concours d'architecture. Sur un site sensible respect dont la valeur patrimoniale est mondialement reconnue, au-delà d'une rationalisation et d'une densification de chaque élément patrimonial, et de la gestion des flux, la subtilité des interventions contemporaine, la finesse des articulations urbaines et l'apporter d'une plus-value poétique doivent d'être des enjeux tout aussi nécessaires que l'éventuelle préparation des Jeux Olympiques ou de l'Exposition Universelle de 2025 pour laquelle la France postule aussi.

il giornale dell'ARCHITETTURA.com
MAGAZINE LIBERO E INDIPENDENTE SULLE CULTURE DEL PROGETTO E DELLA CITTÀ

Autore

Christine Desmoulins

Giornalista e critica d'architettura francese, Christine Desmoulins collabora con numerose riviste di settore ed è autrice di svariate opere tematiche e monografiche per diverse case editrici. La sua attività si estende alla curatela di importanti mostre, tra le quali spiccano: “Scénographies d’architectes” presso il Pavillon de l’Arsenal a Parigi; “Bernard Zehrfuss, la poétique de la structure” alla Cité de l’Architecture di Parigi; “Bernard Zehrfuss, la spirale du temps» al Musée Gallo-Romain di Lione; e «Versailles, Patrimoine et Création” nell'ambito della Biennale dell'architettura e del paesaggio. Tra le sue pubblicazioni più recenti si segnalano i volumi: “Un cap moderne: Eileen Gray, Le Corbusier, architectes en bord de mer” e “La Maison Louis Carré d'Alvar Aalto”, quest'ultimo realizzato con François Delebecque (editi da Les Grandes Personnes et Éditions du Patrimoine, 2022 e 2025).